



Madame la directrice académique,

La 6ème Conférence Nationale du Handicap (CNH) confirme la casse des métiers, des dispositifs et structures de la prévention et de l'adaptation scolaires (pourtant déterminantes depuis la maternelle), mettant à mal la scolarisation des Elèves en Situation de Handicap.

Parmi les 12 mesures annoncées lors de la CNH figure la création d'un métier d'accompagnant·e à la réussite éducative (ARE). Sous couvert d'accéder enfin à un temps plein, le gouvernement prévoit de regrouper le cadre d'emploi des AESH avec celui des AED en niant les spécificités de ces métiers. Cela passerait par une prise en charge des enfants en dehors de l'école, notamment sur les temps périscolaires. Cette transformation, dont la mise en œuvre est prévue à l'horizon 2027, ni discutée ni concertée pourrait entraîner une nouvelle dégradation des conditions de travail des personnels et de prise en charge des élèves. On ne voit pas à l'heure actuelle comment ces conditions pourraient s'améliorer. Ce n'est pas la promesse du ministre de former les AED au secourisme en santé mentale qui changera la situation.

Le Président de la République a dévoilé à les mesures de sa réforme des lycées professionnels dont l'actuel système serait « mal fichu ». Cette réforme, si elle était mise en œuvre, changerait en profondeur les objectifs assignés à l'enseignement professionnel public qui a permis durant des décennies de faire réussir les jeunes les plus éloigné·es de la culture scolaire majoritairement issu·es des classes populaires. Cette réforme vise clairement la transformation de l'enseignement professionnel public sur le modèle de l'apprentissage. Ainsi le gouvernement fait le choix d'instrumentaliser les parcours scolaires des jeunes pour répondre aux besoins des entreprises. Il s'agit de mettre de plus en plus de jeunes dès 15 ans au travail, de continuer à développer l'apprentissage low-cost au profit des entreprises . Pour cela, avec une violence inouïe envers les PLP, E.Macron a annoncé un plan social inédit dans l'éducation en direct à la télévision, confirmé par le ministre de l'Éducation Nationale annonçant la disparition de 80 filières, se concrétisant par la suppression prochaine de centaines de postes. A la violence s'ajoute le mépris de dire que ces collègues pourraient toujours se reconverter en postulant sur l'animation du bureau des entreprises ou aller enseigner à l'école primaire ou au collège.

Le Président veut faire du pacte la pierre angulaire de son entreprise de destruction du service public d'Éducation, ce qui est particulièrement visible au lycée professionnel. Les personnels ne sont plus des concepteurs de leur métier et sont encouragés à participer à la destruction des cadres réglementaires qui les protègent, voire de leurs emplois pour les collègues des L.P.. Après leur liberté pédagogique, durement mise à mal par l'empilement de prescriptions, c'est leur liberté professionnelle et personnelle qui est remise en cause frontalement par le Pacte. Le remplacement à l'interne (18h) dans le second degré, est une mission prioritaire et incontournable du pacte. Les collègues engagé·es individuellement ne pourront refuser aucun remplacement quel que soit le moment, le délai, ou la classe avant toute autre mission du Pacte. Il individualise la rémunération, divise les collectifs de travail et exacerbe les inégalités salariales entre femmes et hommes, ce qui isole davantage tous·tes les collègues, les volontaires comme les autres. Chaque personnel se distingue de ses collègues par ses missions, sa rémunération ce qui renforce l'emprise des supérieurs hiérarchiques. Comment surmonter les épreuves et les défis professionnels et donc améliorer les conditions de travail quand les collectifs et les solidarités se délitent ?

Enfin, nous réitérons nos demandes issues de la déclaration liminaire du 9 mai dernier : dans le cadre des missions de la Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de travail, cette année, nous faisons le constat de l'absence de programmation des visites. Et le Groupe de Travail sur le radon n'a toujours pas d'échéancier malgré les nombreuses promesses de l'administration. Quid de la formation des membres de la FS-SSCT ?